



Types de communications

1. Communication scientifique

Contexte, problématique, questions ou hypothèses, synthèse de la littérature, méthodologie, résultats, retombées.

2. Partage d'expérience ou d'innovation

Présentation du contexte et de la problématique, origines de l'innovation, présentation de ses caractéristiques principales, bilan critique et transfert.

Formats des communications

Plusieurs formats sont possibles :

- **Communications orales libres**

- Description : Les communications orales libres peuvent porter sur la présentation d'une recherche, d'un dispositif, ou sur un retour d'expérience et doivent s'inscrire dans une des thématiques du colloque.

Les communications orales libres seront regroupées en sessions thématiques par les organisateurs du colloque. Elles sont prévues pour une durée de 20 minutes de présentation, suivies d'un temps d'échange de 10 minutes animé par le discutant de la session.

- Soumission : Chaque proposition de communication doit être présentée à partir d'une même trame de présentation en respectant les consignes suivantes :

présence d'un titre, nombre d'auteurs limité à cinq, texte court (500 mots, sans compter les références bibliographique) ou long (2000 mots, sans compter les références bibliographiques) au choix des auteurs, références bibliographiques (maximum 5, Normes APA 7e édition), mots-clés : 3 à 6. Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Les auteurs s'engagent à présenter des propositions de communication inédites. Certaines corrections ou modifications pourront être demandées par le comité scientifique dans le but de respecter une cohérence éditoriale et d'assurer une qualité rigoureuse.

○ Critères d'évaluation :

- Recherche : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, références récentes et issues de la littérature scientifique, respect de la démarche scientifique, hypothèses et objectifs présentés, méthodologie et résultats décrits, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
- Dispositif : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte et de la problématique à laquelle répond le dispositif, portée du dispositif et conditions d'essaimage, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
- Retour d'expérience : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte et de la problématique à laquelle répond l'initiative, analyse critique du retour d'expérience, portée et conditions de transfert, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).

• **Communications par affiches (Poster)**

- Description : Les communications par affiches peuvent porter sur la présentation d'une recherche, d'un dispositif, ou sur un retour d'expérience et doivent s'inscrire dans une des thématiques du colloque. Au moins un des auteurs s'engage à être présent durant la session dédiée pour présenter son poster.
- Soumission : Chaque proposition de poster doit être présentée à partir d'une même trame de présentation en respectant les consignes suivantes : présence d'un titre, nombre d'auteurs limité à cinq, texte court (500 mots, sans compter les références bibliographiques) ou long (2000 mots, sans compter les références bibliographiques) au choix des auteurs. Les références bibliographiques seront rédigées selon les normes APA 7e édition. La proposition inclura 3 à 6 mots-clés. Les textes peuvent être rédigés en français ou en anglais. Les posters seront à imprimer en format A0 (orientation Portrait).

- Critères d'évaluation :
 - Recherche : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, références récentes et issues de la littérature scientifique, respect de la démarche scientifique, hypothèses et objectifs présentés, méthodologie et résultats décrits, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
 - Dispositif : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte et de la problématique à laquelle répond le dispositif, portée du dispositif et conditions d'essaimage, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
 - Retour d'expérience : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte et de la problématique à laquelle répond l'initiative, analyse critique du retour d'expérience, portée et conditions de transfert, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
- **Atelier**
 - Description : Un atelier est une proposition d'activité visant à présenter et à expérimenter une technique, une méthode ou une démarche pédagogique en lien avec une des thématiques du colloque. Un atelier est conçu pour une durée d'1h30.
 - Soumission : Les propositions d'ateliers doivent être présentées à partir d'une même trame de présentation en respectant les consignes suivantes : présence d'un titre, nombre d'auteurs limité à cinq dont l'animateur de l'atelier, un texte (2000 mots, sans compter les références bibliographiques) qui précisera les objectifs, les modalités, les besoins et contraintes logistiques, les ressources fournies aux participants, la démarche, les techniques et méthodes, ainsi que l'ancrage théorique. Les résumés peuvent être rédigés en français ou en anglais.
 - Critères d'évaluation : intérêt et originalité de la proposition, cohérence avec les axes du colloque, présentation du contexte, pertinence des objectifs de l'atelier et de son déroulement, apports de l'atelier pour les participant-es, respect des exigences de la rédaction académique (qualité rédactionnelle, articulation des idées principales et secondaires, etc.).
- **Période de soumission**
 - **5 janvier 2026** : Ouverture du dépôt des communications
 - **31 mars 2026, 23h59** de Québec : Clôture de l'appel à communication